



SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 85 771 344 €
 SIEGE SOCIAL : 42 RUE WASHINGTON – 75008 PARIS
 552 040 982 RCS PARIS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 13 AVRIL 2023

Résultat des votes par résolution
 (article R.22-10-30 du Code de commerce)

Paris, le 24 avril 2023

Nombre d'actions composant le capital	42 885 672
Nombre d'actions ayant droit de vote	42 880 719
Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	31
Nombre d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	42 383 882
Nombre de voix détenues par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance	42 383 882

Quorum atteint : 98,841 % des actions ayant droit de vote

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total de voix exprimées	Absentions
1^{ère} résolution ordinaire Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
2^{ème} résolution ordinaire Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
3^{ème} résolution ordinaire Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et fixation du dividende	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
4^{ème} résolution ordinaire Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, conclues en 2022, et approbation de ces conventions	adoptée	42 309 113 (100 %)	-	42 309 113 (98,656 %)	48
5^{ème} résolution ordinaire Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, conclues en 2023, et approbation de ces conventions	adoptée	235 652 (100 %)	-	235 652 (0,549 %)	48
6^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Madame Carmina Ganyet I Cirera, Administrateur	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
7^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Madame Alexandra Rocca, Administrateur	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
8^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de Monsieur Juan José Brugera Clavero, Administrateur	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
9^{ème} résolution ordinaire Renouvellement du mandat de la société Deloitte & Associés, Commissaire aux comptes titulaire	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
10^{ème} résolution ordinaire Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux conformément à l'article L.22-10-8 II du Code de commerce	adoptée	42 383 456 (>99,99 %)	378 (< 0,01 %)	42 383 834 (98,830 %)	48
11^{ème} résolution ordinaire Approbation de l'ensemble des rémunérations versées ou attribuées aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 conformément à l'article L.22-10-34 I du Code de commerce	adoptée	42 383 456 (100 %)	-	42 383 456 (98,829 %)	426

Résolutions	Résultat	Votes pour	Votes contre	Total de voix exprimées	Absentions
12^{ème} résolution ordinaire Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Juan José Brugera Clavero, Président du Conseil d'administration du 1 ^{er} janvier au 7 avril 2022	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
13^{ème} résolution ordinaire Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Nicolas Reynaud, Directeur général du 1 ^{er} janvier 30 juin 2022	adoptée	42 383 456 (100 %)	-	42 383 456 (98,829 %)	426
14^{ème} résolution ordinaire Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à Monsieur Dimitri Boulte, Directeur général du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2022	adoptée	42 383 456 (100 %)	-	42 383 456 (98,829 %)	426
15^{ème} résolution ordinaire Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation finalités, modalités, plafond	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
16^{ème} résolution ordinaire Pouvoirs en vue des formalités	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
1^{ère} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
2^{ème} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans le cadre d'une offre au public, à l'exclusion des offres visées au 1 ^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	adoptée	42 379 334 (99,99 %)	4 500 (0,01 %)	42 383 834 (98,830 %)	48
3^{ème} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre immédiatement ou à terme par la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre visée au 1 ^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	adoptée	42 379 334 (99,99 %)	4 500 (0,01 %)	42 383 834 (98,830 %)	48
4^{ème} résolution extraordinaire Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, par offre au public, à l'exclusion des offres visées au 1 ^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, ou par offre visée au 1 ^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'Assemblée générale	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834	48
5^{ème} résolution extraordinaire Autorisation au Conseil d'administration, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'augmenter le nombre de titres à émettre	adoptée	42 379 334 (99,99 %)	4 500 (0,01 %)	42 383 834 (98,830 %)	48
6^{ème} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société, durée de la délégation	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
7^{ème} résolution extraordinaire Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, hors le cas d'une offre publique d'échange initiée par la Société, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, sort des rompus	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
8^{ème} résolution extraordinaire Limitation globale des autorisations	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48

9^{ème} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
10^{ème} résolution extraordinaire Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions autodétenues, dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, plafond	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
11^{ème} résolution extraordinaire Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, sans droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
12^{ème} résolution extraordinaire Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la Société, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, prix d'exercice, durée maximale de l'option	adoptée	42 379 334 (99,99 %)	4 500 (0,01 %)	42 838 834 (98,830 %)	48
13^{ème} résolution extraordinaire Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'apporter les modifications nécessaires aux statuts pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée générale extraordinaire	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48
14^{ème} résolution extraordinaire Pouvoirs en vue des formalités	adoptée	42 383 834 (100 %)	-	42 383 834 (98,830 %)	48